

Annexe 2 – Livrables de la COP

La démarche COP se structure autour de trois temps : un diagnostic territorial, un débat et un temps de décisions pour la construction du plan d'actions régional.

Chaque étape correspond à un livrable.

1. Le diagnostic partagé du territoire régional

Le diagnostic vise à établir des leviers adaptés à la typologie, aux enjeux et aux ambitions du territoire régional, tant sur le défi de l'atténuation que sur ceux de la préservation de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique, en s'appuyant, en particulier, sur le panorama des leviers régionaux construit par le SGPE.

Le livrable comprend notamment une première version de la déclinaison régionale du panorama des leviers. Il s'agit de :

- Définir la déclinaison régionale dans le panorama des leviers. L'unité de mesure reste au choix (i) celle propre à chaque levier ou (ii) la tonne d'émission de GES évitée annuellement par levier. Dans le cas (i), une conversion entre l'unité de mesure propre au levier et les tonnes d'émission de GES évités sera faite automatiquement au niveau du panorama des leviers ;
- Cartographier l'ensemble des actions réalisées, en cours ou définies par les collectivités et utiliser le panorama des leviers pour évaluer la distance par rapport aux objectifs.

Le diagnostic correspond à une première appropriation territoriale et sera l'ossature permettant de construire le débat à suivre. Commenceront à être visibles des initiatives existantes à poursuivre, celles à améliorer et/ou à développer, ainsi que des spécificités du territoire. Enfin, elle a pour enjeu de dégager des objectifs de travail pour la conduite des travaux à venir.

2. Synthèses des débats sur les leviers régionaux

La forme de ce débat est à décider localement. Il vise à discuter des leviers à compléter pour atteindre les indicateurs territorialisés, partagés par le SGPE.

Le livrable peut être des comptes rendus, des synthèses, des propositions des collectivités territoriales ...

3. Les choix et l'engagement du territoire, d'ici fin mai 2024

Le livrable est la déclinaison régionale du panorama des leviers, couplée à un programme d'actions visant à l'atteindre de ces objectifs : pour chaque levier, les parties prenantes auront identifié des moyens d'action sur l'exercice des compétences propres de chaque acteur et proposeront, autant que possible, un calendrier de leur mise en œuvre.

Une première estimation des coûts associés sera produite chaque fois que possible.

Les cartographies des offres départementales en ingénierie et en aides financières auront été actualisées pour être partagées sur Aides-territoires.